

REGLEMENT DU JEU SMS EUROPE 1
SAISON 2024/2025
ADDITIF N°13

La Société EUROPE 1 TELECOMPAGNIE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « JEU SMS EUROPE1 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit le règlement pour la Période de Jeu du 05 mai 2025 à 05h00 au 09 mai 2025 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application de l'article 4 :**

Pendant toute la Période de jeu Inscription : au 7 39 21 (3 X 0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile).

CODE : TENNIS

Le nombre maximum de participation autorisée pour la Période de Jeu, par participant et par jour, est de 1 (une) participation, à laquelle s'ajoute 1 (une) participation « bonus » visant à multiplier la participation.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

A la fin de la Période de jeu, **10 (dix) participants** seront tirés au sort, parmi l'ensemble des inscrits et seront déclarés gagnants.

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Les 10 gagnants remportent chacun :

- ⇒ **1 lot « 2 invitations pour assister à une journée de l'Opening Week du tournoi de Roland-Garros (semaine des qualifications) à Paris du 19 mai au 23 mai 2025 »** d'une valeur unitaire de 58 (cinquante-huit) euros

Le gagnant pourra choisir la date des invitations dans la limite des disponibilités. Chaque invitation est valable 1 (une) journée.

La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion de l'événement. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'annulation de l'événement. Le gagnants et son accompagnateur devront se rendre sur les lieux de l'événement par leurs propres moyens.